

**TRIATHLON et DUATHLON Courte Distance de SAINT-ANDRE**  
**AQUATHLON Catégories Avenir 1 et 2**  
Dimanche 16 septembre 2012 à 8h  
SAINT ANDRE, Parc du Colosse



La manifestation est assurée en responsabilité civile auprès de la Fédération Française de Triathlon.

Des épreuves sont prévues pour les Avenirs 1 (pupilles et benjamins) et Avenirs 2 (minimes et cadets) en aquathlon.

**Distances :**

Triathlon : 1500m de natation + 40 km de vélo + 10 km de course à pied (C.A.P.).

Duathlon : 5km en C.A.P. + 40 km de vélo + 10 km C.A.P.

Aquathon Avenir 1: 75m natation + 800m CAP

Aquathon Avenir 2: 200m natation + 1200m CAP

## **REGLEMENT:**

### **Article 1 : Inscriptions.**

La course est ouverte aux licenciés de la Fédération Française de Triathlon ( F.F.TRI. ) et aux non-licenciés

Les licenciés devront présenter leur licence F.F.TRI.

Les non-licenciés devront présenter une pièce d'identité. Ils peuvent s'inscrire sur présentation d'un certificat médical (de moins de 1 an) de non contre-indication à la pratique du Triathlon ou du duathlon et doivent souscrire (le jour de l'épreuve) une licence journée auprès de la F.F.TRI les couvrant pour la durée de l'épreuve.

**La clôture des inscriptions est fixée au SAMEDI 15 septembre 2012 à 16h00.**

### **Article 2 : les tarifs** TRIATHLON/DUATHLON CD

- juniors, séniors et vétérans: 15 €uros pour les licenciés ; 20 €uros pour les non licenciés, (dont 5 € de licence journée)
- Féminines (hors cadettes) 10 €uros pour les licenciées ; 12 €uros pour les non licenciés, (dont 5 € de licence journée)
- Avenirs 1 et 2: Gratuit pour les licenciés, 2€ pour les non licenciés (licence journée)

Vous pouvez vous inscrire par mail où téléphoner aux coordonnées suivantes :

**Par E-mail : Sylvain Blanchard** [lanceorbea@yahoo.fr](mailto:lanceorbea@yahoo.fr)

**GSM : 06 92.30.98.12**

Les inscriptions peuvent être accompagnées de leur règlement (chèque libellé à l'ordre du TCSA et envoyées au TCSA, 60 rue Joseph Bedier, 97440 St André)

### **Article 3 : Remise des dossards**

La remise des dossards se fera dimanche 16 septembre 2012 à partir de 6h30 sur le site du Colosse. Passé 7h30 aucun dossard ne sera remis.

### **Article 4 : réglementation, sanctions**

Les sanctions interviendront après toutes effractions à la réglementation générale de la FFTRI (en cas de doute, contacter la Ligue Réunionnaise de Triathlon au 02 62 21 19 95.).

Le « drafting » est strictement interdit (sous peine de pénalité).

En cas de carton noir, l'athlète devra faire une boucle de pénalité de 100m matérialisée, à l'issue de la CAP

Le ravitaillement personnalisé est interdit (sous peine de disqualification).

Les arbitres de course seront chargés d'appliquer le règlement de l'organisation ainsi que le cahier des charges de la F.F.TRI.

### **Article 5 : Médecin de course**

Le médecin de la course pourra à tout moment arrêter un concurrent si des signes anormaux de fatigue se révélaient. Il est seul juge en la matière, et sa décision ne peut être contestée.

### **Programme de la journée** : Pour le dimanche 16 septembre 2012

06h30 : accueil des athlètes – émargement – remise des dossards.

07h30 : clôture des émargements

07h45 : briefing d'avant course

08h00 : Départ TRIATHLON et DUATHLON CD

8h30 : Aquathlon Avenirs 1

8h45 : Aquathlon Avenirs 2

10h30: Arrivée du 1<sup>er</sup> Triathlète et duathlète

11h30: Arrivée du dernier Coureurs

12h30 : Remise des récompenses

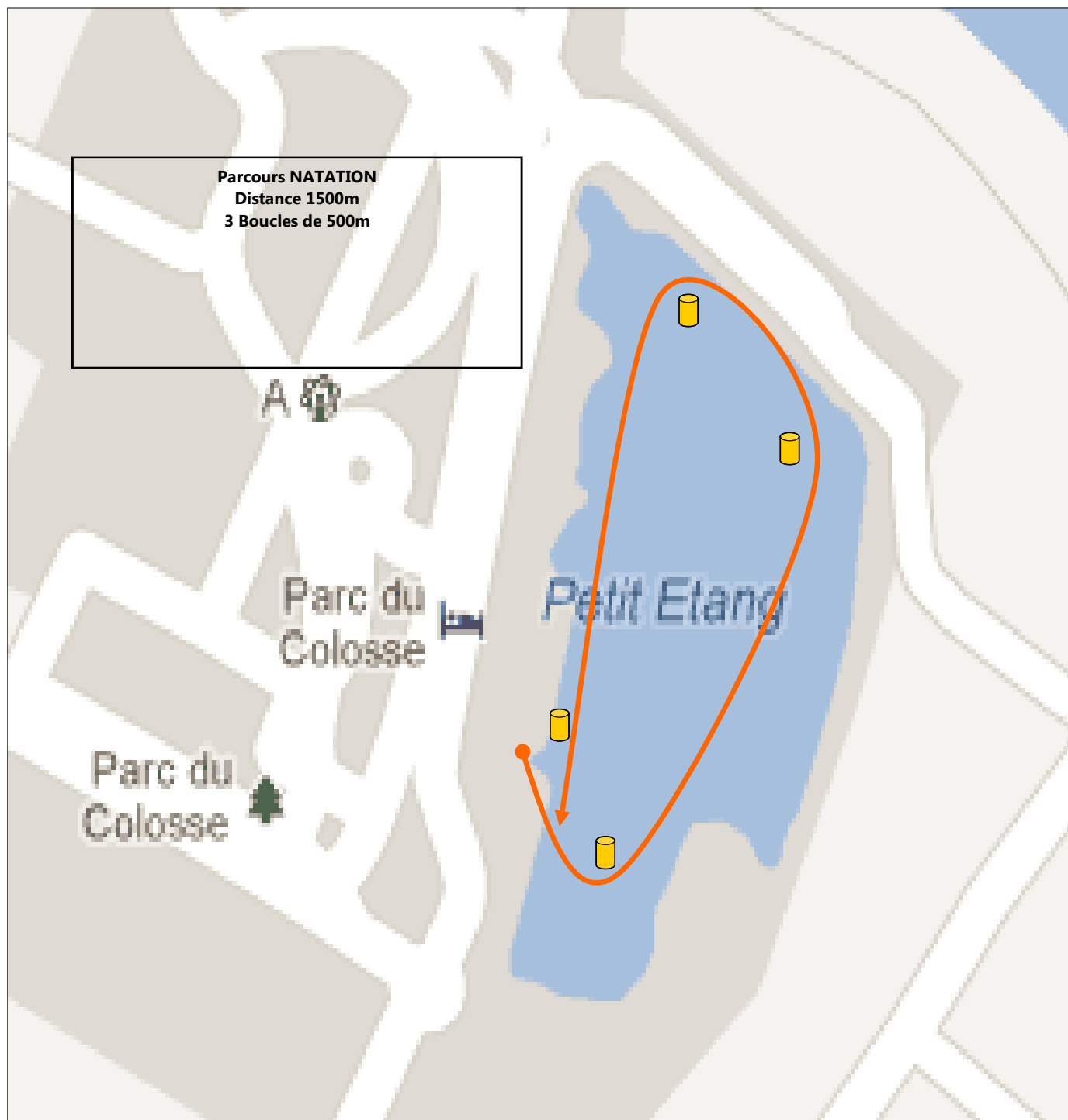
13h00 : Clôture de la manifestation

Nous nous conservons la liberté de modifier ce programme le jour même en fonction du déroulement des épreuves et du nombre de participants.

Sportivement.

Le Président du TCSA

## PARCOURS NATATION TRIATHLON COURTE DISTANCE



Les triathlètes effectueront 3 tours de 500 m matérialisés par des bouées pour une distance totale de 1500 mètres

Des Kayakistes et MNS seront présents pour assurer la sécurité des sportifs

## PARCOURS PEDESTRES DUATHLON COURTE DISTANCE (1ère course à pieds)



Départ au niveau du parc à vélo. Faire deux boucles du parcours ci-dessus. Le parcours mesure 2500 mètres. Les duathlètes doivent effectuer 5000 mètres de courses à pieds dans l'enceinte du colosse. Ils n'emprunteront pas la voie publique. Il y aura des signaleurs au demi-tour au niveau de l'entrée du parc du Colosse afin que la sécurité soit assurée. Les coureurs prendront ensuite l'allée en herbe dépourvue de toute circulation.



## ITINERAIRE

### Boucle de 21km à faire deux fois

- Départ du parc à vélo au niveau du rond point du Colosse
- Aller jusqu'à l'intersection de la RD47/entrée parc du Colosse et prendre à gauche
  - Direction Champ Borne par le chemin Colosse.
- Continuer tout droit vers le chemin grand canal puis toujours tout droit vers le Chemin Patelin.
- Demi tour au parking de la Cane et revenir par le même parcours jusqu'au parc du Colosse.
  - Arriver à l'intersection RD47/Entrée du parc du Colosse.
- Faire demi tour au niveau du rond point du Colosse et effectuer un deuxième tour

### Positionnement des signaleurs :

- 2 au rond-point du colosse
- 3 à la sortie du parc du colosse
- 2 au chemin Lagourgue
- 2 au chemin Lefaguyes
- 2 au carrefour chemin des limites
- 3 au demi-tour chemin patelin

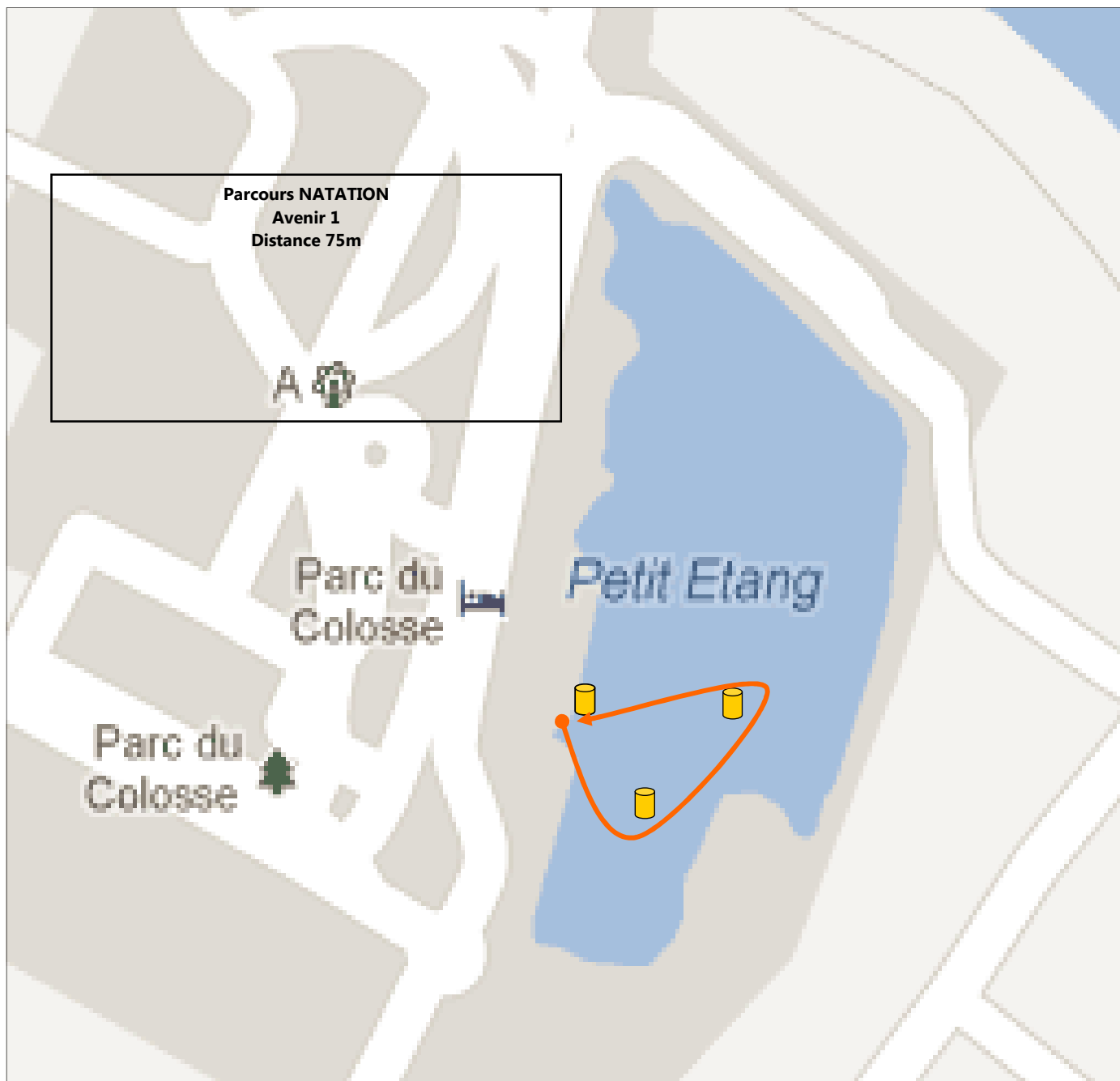
## PARCOURS PEDESTRES TRIATHLON/DUATHLON



LES ATHLETES EFFECTUERONT QUATRES BOUCLES DANS L'ENCEINTE DU COLOSSE EN EMPRUNTANT LE ROND POINT ET L'ALLEE BETON QUI REJOINT L'ENTREE DU PARC. LA DISTANCE TOTALE EST DE **DIX KILOMETRES**. DES SIGNALEURS EN CHASUBLE SERONT PRESENTS SUR CES DEUX POINTS DU PARCOURS POUR GARANTIR LA SECURITE DES SPORTIFS. LE PARCOURS EST LE MEME EMPRUNTE PAR LES DUATHLETES PLUS TOT.

# PARCOURS AQUATHLON AVENIR1 (Pupilles+Benjamins)

## PARCOURS NATATION AQUATHLON AVENIR 1



UNE BOUCLE DE 75 METRES DANS L'ETANG DU COLOSSE  
DES KAYAKISTES ET MNS SERONT PRESENTS POUR LA SECURITE

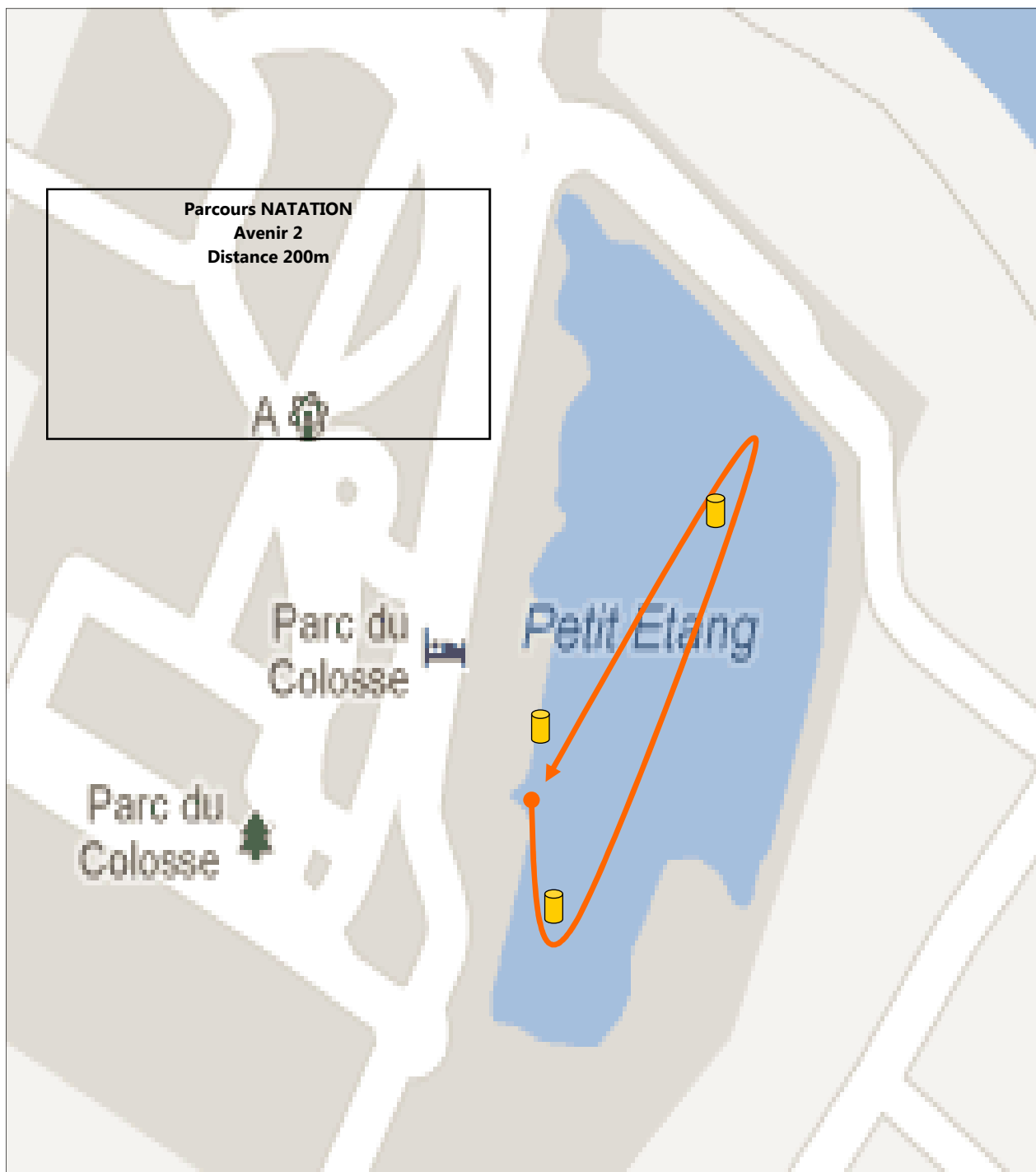


# PARCOURS PEDESTRES AQUATHLON AVENIR 1



LES ATHLETES SORTENT DE L'EAU ET ENTAMENT LE PARCOURS A PIEDS LONG  
DE 800 METRES DANS L'ENCEINTE DU PARC DU COLOSSE

## PARCOURS AQUATHLON AVENIR2 (Minimes + Cadets)



UNE BOUCLE DE 200 METRES DANS L'ETANG DU COLOSSE  
DES KAYAKISTES et MNS SERONT PRESENTS POUR LA SECURITE

## PARCOURS PEDESTRE AQUATHLON AVENIRS 2



LES ATHLETES SORTENT DE L'EAU ET ENTAMENT LE PARCOURS  
A PIED LONG DE 1200 METRES DANS L'ENCEINTE DU PARC DU  
COLOSSE